

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 551

Artikel: Dieu, à travers les pâturages
Autor: Stauffer, Gil
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lausanne décide du sort de la moitié de son territoire

Le débat engagé dans le précédent numéro de DP à propos de l'installation d'un centre de recherches de Nestlé à Vers-chez-les-Blanc a pour nous une importance particulière: il y va d'une certaine conception de l'aménagement du territoire, bien sûr, et de sa traduction sur le terrain sous le contrôle de la population concernée; mais dans le cas précis, c'est aussi, dans le canton de Vaud, la place de Lausanne qui est en jeu, en discussion. On imagine, sur un problème aussi controversé et complexe, que l'analyse qui vous a été proposée il y a une semaine ne fait pas l'unanimité dans la rédaction. Voici un point de vue discordant qui devrait vous permettre de mieux discerner les intérêts en présence (Réd.).

Si l'adopte le volumineux préavis N° 124 (197 pages et quelques annexes!), le Conseil communal de Lausanne décidera du sort de la moitié du territoire de la commune, soit quelque 2500 hectares. Lausanne sera ainsi la première commune vaudoise urbaine à faire entrer dans les faits la loi votée par le Grand Conseil en septembre 1976.

La Municipalité, emmenée par le directeur (socialiste) des Travaux, propose de créer d'importantes zones agricoles, à Vernand, à la Blécherette, à Montblesson, à Vers-chez-les-Blanc, dans les clairières des bois du Jorat.

De grandes surfaces, classées en zones intermédiaires, seront frappées d'une interdiction de bâtir pour dix ans, à moins que le Conseil communal n'en décide autrement en adoptant un plan d'extension partiel. A plus ou moins long terme, certaines de ces zones deviendront des zones agricoles, d'autres seront destinées à de l'habitation

collective ou individuelle. Dans l'immédiat, la superbe campagne de Rovéréaz, actuellement classée en zone périphérique (permettant la construction de bâtiments de quatre niveaux, d'une surface de 25 sur 16 mètres, à des intervalles de 12 mètres l'un de l'autre) est protégée, et cela pour de nombreuses années, étant «colloquée» en zone «intermédiaire».

Lausanne prévoit enfin d'affecter certaines parties de son territoire à la construction de villas. En 1979, seules 11 villas ont été mises à l'enquête sur l'ensemble de la commune! Il y en a eu, à titre de comparaison, 73 au Mont, 36 à Epalinges, 20 à Froideville, 17 à Jouxens, 12 à Cugy, etc., au total plus de 200 dans les communes limitrophes! Malgré la stagnation démographique, ce secteur est donc en forte expansion. Lausanne doit créer des zones de villas si elle veut conserver des citoyens (et des contribuables!) qui, à défaut de terrains lausannois, vont construire leur maison dans des communes moins soucieuses de préserver de vastes espaces non bâtis.

Parmi ces 2500 hectares, la Municipalité propose d'en consacrer 13 (ou plus exactement une partie de ces 13) à la construction d'un centre de recherche pour l'alimentation. Victoire de Lausanne au détriment de la «décentralisation concentrée», concluait DP N° 550. Si le jugement est catégorique, l'analyse paraît bien sommaire.

Si certaines communes ont cherché à attirer le Centre de recherche Nestlé sur leur territoire, la multinationale helvétique reste seule maîtresse de ses décisions. Elle a choisi (volonté de développer la recherche en Suisse, proximité d'une université et de l'EPFL, équidistance entre l'usine pilote d'Orbe, qui sera maintenue, et la Tour-de-Peilz): ce sera Lausanne... ou l'étranger (l'Angleterre peut-être). On peut certes déplorer l'impuissance des pouvoirs publics et des citoyens en matière économique — et DP l'a fait à plus d'une reprise — mais il faut admettre qu'empêcher l'implantation de Nestlé à Lausanne ne contribuera en rien à enrichir l'arrière-pays!

Au Grand Conseil vaudois, celui qui joue sur le

réflexe anti-Lausanne est sûr du succès, si mauvaise que soit la cause qu'il défend. Il est regrettable que DP en arrive lui aussi à dénoncer un soi-disant hégémonisme lausannois, qui ne repose sur aucune réalité.

En dix ans, la ville de Lausanne a perdu, à côté de 7500 habitants, 9000 emplois, dont beaucoup se sont déplacés dans les zones industrielles des communes périphériques. Les 400 emplois offerts par Nestlé seront donc les bienvenus, même si, au départ, il s'agit en partie de postes de travail déplacés de la Tour-de-Peilz.

On peut ironiser sur le fait que Lausanne a «succombé à l'attrait fiscal». Le demi-million d'impôts annuels — selon une estimation prudente, qui ne tient pas compte de l'éventuelle arrivée de nouveaux contribuables sur sol lausannois — n'est pas à négliger vu la situation financière de la commune, qui n'a d'ailleurs consenti aucun rabais

POINT DE VUE

Dieu, à travers les pâturages

— ... Ecoute enfin quoi, c'est pas croyable, ton Evangile, c'est bien la bonne nouvelle, c'est bien une parole divine, non? Alors comment tu expliques qu'à partir de cette parole divine on se soit cassé la gueule pendant des siècles...? C'est divin, supérieur à tout, hein, et c'est pas foutu de faire l'unanimité. Il y a quelque chose qui ne colle pas, mon vieux... Tiens, tu supportes, toi, qu'il y ait des partis qui se prétendent démocrates-chrétiens et qui votent les crédits militaires, c'est le scandale, non, c'est complètement dingue, non?

— ... Pour ce qui est de l'Evangile, d'accord, c'est pas clair... d'ailleurs, tu sais, je suis en train de me rapprocher de plus en plus du judaïsme...

— ... Ben mon vieux, mais tu es pasteur!

pour «séduire» Nestlé. De plus, l'infrastructure, payée par les contribuables lausannois (les tuyaux pour l'évacuation des eaux usées, par exemple) existe depuis plusieurs années: il est temps qu'elle puisse être normalement amortie. Relevons que le canton, de son côté, a consenti d'importants travaux routiers (passage dénivelé sur la route de Berne) en fonction de la future installation de Nestlé.

Les bâtiments de ce vaste centre de recherche veront leur hauteur strictement limitée et respectent au mieux le site; une série de photomontages prises de points de vue variés et la pose de balises en donnent l'assurance.

Les conséquences de la disparition de terres agricoles qui, par leur altitude et leur orientation, ne sont pas du meilleur rendement, seront minimales.

Remarquons que Lausanne fait largement sa part dans la création de zones agricoles, alors que l'Etat

semble admettre que certaines communes de la périphérie — Epalinges par exemple — se couvrent entièrement de villas et de locatifs, sans leur imposer la moindre zone agricole! Ces communes, qui regorgent de contribuables fortunés, n'assumant aucune des charges de la capitale, peuvent offrir des taux d'imposition défiant toute concurrence!

Un mot encore de l'affirmation selon laquelle l'implantation de Nestlé se ferait contre le gré de la population de la région. Les habitants ont été largement informés. La Société de développement de Lausanne-Jorat, qui les représente, a formulé des remarques, mais sans s'opposer au projet de centre de recherche. Trois conseillers communaux habitent cette région; deux sont membres de la commission du Conseil communal qui examine le préavis. De nombreux propriétaires ont, il est vrai, fait opposition, collectivement et individuellement.

Certains d'entre eux paraissent décidés à lancer un référendum contre l'implantation de Nestlé: il est donc possible que les citoyens lausannois doivent trancher en dernier ressort. Dira-t-on encore que «les dés sont pipés»?

Les quatre plans d'extension qui sont soumis au Conseil communal constituent l'acte politique le plus important de la présente législature. Ils permettent de maîtriser le développement de Lausanne, de réserver l'avenir en empêchant toute construction inopportune dans les zones intermédiaires, de créer de vastes zones agricoles, valables 25 ans. Pour ce qui est du cas particulier de l'implantation du Centre de recherche de Nestlé, les avantages l'emportent largement sur les inconvénients. Il reste à espérer que l'intérêt général l'emportera sur les intérêts particuliers, fussent-ils parés de couleurs à la mode.

Qu'est-ce qu'ils en disent, tes collègues? Tu vas avoir des emmerdes avec ton Synode, non?

— ... L'Eglise, bon, c'est la merde. Franchement, en tant que pasteur, je fais du service social, c'est à peu près tout. Et les autres pasteurs... Il y a tellement de types complètement bourrés de problèmes, tu ne peux pas te rendre compte...

— *Comment ça, quels problèmes, avec leurs nanas?*

— Non, tout. La plupart font leur théologie et c'est fini, ils ne creusent plus. Et comme les questions se posent toutes seules, c'est la panique. Les curés aussi — on se voit chaque semaine, pour un colloque régional. Je n'y vais plus qu'une fois sur deux tellement c'est démoralisant...

— *Quoi, ils perdent la foi, c'est ça?*

— Non, mais ça flotte, c'est un peu la crise en permanence, ça dérape. Honnêtement, il y a une proportion terrible de gars qui ont de gros

problèmes psychologiques et l'Uni, la théologie n'a rien arrangé...

— *Attends, on passe le mur, là, tu as vu comme c'est en train d'être recolonisé par les petits sapins, là, marrant... Dans cinquante ans, c'est une forêt...*

Bon, mais elles ne se rendent pas compte de tout ça, vos autorités, le Synode, les profs?

— L'Uni? Tu étudies des textes, tu n'apprends pas à vivre, tu fais de l'histoire *etcetera*, mais quand tu es dans une paroisse tu n'en a rien à foutre des nouvelles tendances de la théologie! Tu dois te débrouiller avec ce que les gens attendent de toi. Les gens se font de toi une image et si tu ne corresponnds pas à cette image, plus ou moins, c'est foutu...

— *Comment, quelle image? L'assistant social?*

— Oui et non. Plus que ça. Il faut en même temps que tu les justifies et que tu restes le pasteur. Tiens, par exemple, à la fin, quand je fais les visites, je fais toujours une prière. Au début, je ne la faisais pas et des gens ont râlé, je l'ai

appris par un des Anciens...

— *Tu es en résidence surveillée, en somme...*

— C'est un peu ça. Pour rien, ça jase. C'est pour ça que je me tire le lundi et le mercredi. Je descends à N***, sinon toute ta vie personnelle est bouffée.

— *Et tes rapports avec l'Eglise?*

— L'Eglise, je n'y crois plus, c'est juste une organisation. D'ailleurs les chrétiens... Quand je fais un sermon, il y a peut-être dix personnes qui voient où je veux en venir. Les autres, ils viennent au culte pour des raisons sociales. Le président de commune, par exemple, s'il ne venait plus il se ferait shooter aux élections...

— *On a la foi comme on a une villa, quoi...*

— Oui, c'est tuant. Les gens qui essaient de creuser, qui discutent, qui lisent, qui s'engagent, c'est 2 ou 3%, pas plus...

— *On redescend? on peut reprendre le chemin, là en dessous.*

— Ohh, il va de nouveau pleuvoir...

Gil Stauffer